



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 5 décembre 2011, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont présents jusqu'à 20h40.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

457/05-12-11

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier, en reportant les items suivants à une prochaine séance :

- C.5 Mandat pour la réalisation d'un sondage de nos citoyens*
- J.3 Offre de services juridiques : Soutien à l'urbanisme en 2012*

et en retirant l'item suivant de l'ordre du jour :

- I.1 Autorisation aux organismes à but non lucratif (OBNL) de déposer des matières résiduelles aux frais de la Ville à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR).*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2011

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2011
2. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 165
3. Travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1705 et le 1881 de cette rue : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 179
4. Annulation de comptes à recevoir

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires d'un membre du Conseil
2. Embauche au poste de chauffeur, opérateur et journalier et chauffeur journalier
3. Embauche au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

4. Embauche au poste de préposé aux patinoires extérieures
5. Mandat pour la réalisation d'un sondage de nos citoyens - *reporté*

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Demande de candidatures : Location du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Octroi de contrat : Modification à la résolution numéro 439/07-11-11
2. Appel d'offres numéro 2011-12 sur invitation : Fourniture d'un camion usagé de marque Ford année 2009 : Octroi de contrat
3. Appel d'offres numéro 2009-12 sur invitation pour la conciergerie d'édifices municipaux : Prolongation du contrat
4. Transformation projetée de l'étage du Bureau municipal du secteur Sainte-Véronique : Mandat professionnel à un architecte pour la réalisation de plans

#### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement numéro 192 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour l'exercice financier 2012
2. Avis de motion : Règlement numéro 193 concernant la cotisation à être payée par les membres de la Société de Développement Commercial (S.D.C.) pour l'exercice financier 2012

#### **F Adoption des règlements**

1. Adoption du règlement numéro 190 sur le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement

#### **G Sécurité publique**

#### **H Transport routier**

1. Reconduction du transport collectif pour l'année 2012
2. Entente pour la voie de desserte avec le Centre de santé et des services sociaux d'Antoine-Labelle : Déneigement du chemin de la Tour
3. Entretien des chemins d'hiver : Ajout à la résolution numéro 409/11-12-06
4. Travaux sur une partie de la montée du Lac-Lanthier : Approbation des dépenses effectuées : Abrogation de la résolution numéro 344/30-08-11
5. Ententes pour le déneigement d'un stationnement au centre-ville

#### **I Hygiène du milieu**

1. Autorisation aux organismes à but non lucratif (OBNL) de déposer des matières résiduelles aux frais de la Ville à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) - *retiré*
2. Renouvellement de l'entente relative à la gestion des cours d'eau

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Adoption du Plan Vert de la Ville
2. Adoption du Plan d'aménagement et de gestion (PAG) du Parc régional du réservoir Kiamika
3. Offre de services juridiques : Soutien à l'urbanisme en 2012 - *reporté*
4. Demande dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la propriété située au 2139, rue L'Annonciation Sud
5. Demande dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la propriété située au 19 et 31, rue L'Annonciation Nord

#### **K Loisirs et culture**

1. Entente de prolongation d'utilisation d'un terrain appartenant à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique, à des fins de parc et jeux de tennis
2. Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2012 : Présentation de projets
3. Achat de jeux pour le secteur Sainte-Véronique
4. Caisse Desjardins de la Rouge : Tarification pour une location de salle au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
5. Programme d'aide financière aux festivals et aux événements touristiques 2012-2013 : Demande pour la Fête champêtre
6. Utilisation sans frais de l'aréna pour le tournoi provincial de curling de la FADOQ des Laurentides

#### **L Divers**

Période de questions du public



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

**M** Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

### **ADOPTÉE**

458/05-12-11

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

### **ADOPTÉE**

459/05-12-11

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2011**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

### **ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires présents répondent aux questions adressées par le public.

**Note : Mme Nicole Bouffard, MM. Jean-Louis Boileau, Michel Robidoux et Sylvain Valiquette quittent la séance. Il est 20h40.**

### **GESTION FINANCIÈRE**

460/05-12-11

#### **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2011**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de novembre 2011 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 17381 à 17664) :	84 653,93 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	100 868,51 \$
Comptes courants (ch. # 112082 à 112268) :	545 650,60 \$
Total :	731 173,04 \$



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

### ADOPTÉE

461/05-12-11

#### **TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 165**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 165 au montant total de 48 733,00 \$ taxes incluses (coût net de 46 574,87 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 5 décembre 2011.

### ADOPTÉE

462/05-12-11

#### **TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT SANITAIRE SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION NORD, ENTRE LE NUMÉRO CIVIQUE 1705 ET LE 1881 DE CETTE RUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 179**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 179 au montant total de 29 376,59 \$ taxes incluses (coût net de 28 087,30 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 5 décembre 2011.

### ADOPTÉE

463/05-12-11

#### **ANNULATION DE COMPTES À RECEVOIR**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'annulation de quatre (4) comptes à recevoir totalisant la somme de 8 085,31 \$ plus intérêts et pénalités, qui ne peuvent être recouverts en raison de la prescription et qui se détaillent comme suit :

Date	Montant	Émis au nom de
3 juillet 2008	954,35 \$	Jacques Hatin
7 juillet 2008	2 825,66 \$	Jacques Hatin
15 février 2007	1 857,84 \$	Mathieu Gareau
29 mars 2006	2 447,46 \$	2969-6366 Québec inc.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

### GESTION ADMINISTRATIVE

#### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le membre du Conseil suivant a déposé une déclaration de ses intérêts pécuniaires :

Mme Diane Gargantini, conseillère.

464/05-12-11

#### EMBAUCHE AU POSTE DE CHAUFFEUR, OPÉRATEUR ET JOURNALIER ET CHAUFFEUR JOURNALIER

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de M. Sylvain Brunet au poste de chauffeur, opérateur et journalier et chauffeur journalier, classe 7 et 4, à compter du 28 novembre 2011, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

D'entériner l'embauche de M. Alain Guénette au poste de chauffeur, opérateur et journalier et chauffeur journalier, classe 7 et 4, à compter du 28 novembre 2011, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

#### **ADOPTÉE**

465/05-12-11

Modifiée par la  
résolution numéro  
187/05-05-14

#### EMBAUCHE AU POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de M. Yves Séguin au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement, classe 12, échelon 4, à compter de janvier 2012, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

#### **ADOPTÉE**

466/05-12-11

#### EMBAUCHE AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX PATINOIRES EXTÉRIEURES

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche de M. Marc-André Décaire au poste temporaire de préposé aux patinoires extérieures, classe 4, à compter du 12 décembre 2011, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

#### **ADOPTÉE**

467/05-12-11

### CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

#### DEMANDE DE CANDIDATURES : LOCATION DU RESTAURANT ET DU BAR AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : OCTROI DE CONTRAT : MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 439/07-11-11

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

De remplacer la résolution numéro 439/07-11-11, adoptée à la séance du 7 novembre 2011, par la résolution suivante :

« D'attribuer le contrat de location du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge en faveur de la meilleure candidature, soit celle de M. Nicolas Bégin, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 31 juillet 2012, moyennant un loyer mensuel de 525,00 \$ par mois plus les taxes applicables, conformément aux documents de candidatures préparés par la Ville et ceux complétés et déposés par M. Nicolas Bégin.

Que seulement la moitié du loyer déterminé ci-dessus soit exigible tant que M. Bégin n'aura pas obtenu le permis d'alcool requis pour l'opération du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge. ».

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer un bail, pour et au nom de la Ville, avec ce locataire.

### ADOPTÉE

468/05-12-11

### APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2011-12 SUR INVITATION : FOURNITURE D'UN CAMION USAGÉ DE MARQUE FORD ANNÉE 2009 : OCTROI DE CONTRAT

**CONSIDÉRANT** que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2011-12 sur invitation pour la fourniture d'un (1) camion usagé de marque Ford année 2009, le résultat de l'ouverture des soumissions du 30 novembre 2011 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Total de la soumission (prix forfaitaire incluant les taxes)
E.D Auto Le 29 novembre 2011 à 13h43	30 412,28 \$

**CONSIDÉRANT** l'étude de la seule soumission reçue effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture d'un (1) camion usagé de marque Ford année 2009 E350 high cube 12 pieds blanc, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à « E.D Auto », au coût de 26 695,00 \$ plus les taxes applicables, le tout selon sa soumission du 18 novembre 2011.

Que la fourniture et l'acquisition du camion usagé soient effectuées conformément aux spécifications plus détaillées apparaissant en ANNEXE A de l'appel d'offres numéro 2011-12 sur invitation de la Ville, portant l'identification « Fourniture d'un camion usagé de marque Ford année 2009 », et aux autres exigences contenues à la lettre datée du 18 novembre 2011 du greffier, M. Pierre St-Onge, transmise à la dite compagnie.

De décréter l'acquisition de ce camion usagé et d'autoriser la dépense liée au présent contrat et que celle-ci soit prise à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et remboursée sur une période de cinq (5) ans.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

469/05-12-11

### **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-12 SUR INVITATION POUR LA CONCIERGERIE D'ÉDIFICES MUNICIPAUX : PROLONGATION DU CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De prolonger le contrat relatif à la conciergerie de six (6) édifices municipaux de la Ville, avec Mme Line Isabelle, prenant fin le 31 décembre 2011, aux mêmes conditions que celles mentionnées dans la résolution numéro 019/11-01-10, adoptée à la séance ordinaire du 11 janvier 2010, telle prolongation de contrat étant pour une période de trois (3) mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 mars 2012, au montant total mensuel de 3 013,04 \$ plus les taxes applicables et ce, dans l'attente d'un nouveau contrat de conciergerie suite à un éventuel appel d'offres de la Ville en 2012.

**ADOPTÉE**

470/05-12-11

### **TRANSFORMATION PROJÉTÉE DE L'ÉTAGE DU BUREAU MUNICIPAL DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : MANDAT PROFESSIONNEL À UN ARCHITECTE POUR LA RÉALISATION DE PLANS**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accorder un mandat de services professionnels à M. Pierre-Luc Beauregard, architecte, visant la réalisation de plans pour transformer l'étage du Bureau municipal du secteur Sainte-Véronique, au montant de 3 950,00 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à son offre de service du 25 novembre 2011.

D'ajouter à ce mandat la réalisation de plans pour un local pour le Syndicat et d'ajouter les honoraires et déboursés y afférents.

**ADOPTÉE**

### **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 192 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE, LES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012**

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 192 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour l'exercice financier 2012.

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 193 CONCERNANT LA COTISATION À ÊTRE PAYÉE PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (S.D.C.) POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012**

Mme la conseillère Diane Gargantini donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 193 concernant la cotisation à être payée par les membres de la Société de Développement Commercial (S.D.C.) pour l'exercice financier 2012.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

### ADOPTION DES RÈGLEMENTS

471/05-12-11

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 190 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Normand Girouard lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT QU'** une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet du règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par le greffier;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le « Règlement numéro 190 sur le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement ».

#### **ADOPTÉE**

**Le texte intégral du règlement numéro 190 sur le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement est reproduit au livre des règlements.**

### TRANSPORT ROUTIER

472/05-12-11

#### RECONDUCTION DU TRANSPORT COLLECTIF POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil signifie au Transport Adapté & Collectif des Laurentides (TA&CL) qu'il accepte la reconduction du protocole d'entente pour le transport collectif pour l'année 2012 aux conditions énoncées au protocole d'entente avec des prévisions budgétaires de 89 738,00 \$ au niveau des revenus et des dépenses pour l'année 2012.

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC d'Antoine-Labelle et à la Corporation Transport région Mont-Laurier.

#### **ADOPTÉE**

473/05-12-11

#### ENTENTE POUR LA VOIE DE DESSERTE AVEC LE CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX D'ANTOINE-LABELLE : DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE LA TOUR

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports (MTQ) du Québec s'est désisté de l'offre faite à la Ville de Rivière-Rouge pour le déneigement du chemin de la Tour;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'entente intervenue entre le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) d'Antoine Labelle (ci-après appelé « le CSSS ») et la Ville de Rivière-Rouge (ci-après appelée « la Ville ») aux termes d'une correspondance du 8 novembre 2011 de la direction générale de la Ville et d'une autre du 10 novembre 2011 du CSSS pour le déneigement du chemin de la Tour par la Ville pour la période du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012, en contrepartie d'une somme de 7 550,00 \$ devant être versée à la Ville.

D'abroger la résolution numéro 263/05-07-10, adoptée à la séance ordinaire du 5 juillet 2010, et la résolution numéro 133/06-04-10, adoptée à la séance ordinaire du 6 avril 2010, dont le titre de ces résolutions est « entretien de la voie de desserte ».

### ADOPTÉE

**474/05-12-11**

remplacée par la  
résolution numéro  
381/14-10-14

### ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER : AJOUT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 409/11-12-06

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 409/11-12-06 adoptée à la séance du 11 décembre 2006 établissant les chemins entretenus en hiver, (telle que modifiée par les résolutions numéros 369/03-12-07 et 108/02-03-09 adoptées aux séances du 3 décembre 2007 et du 2 mars 2009), afin que les chemins et la montée suivants soient désormais entretenus l'hiver comme suit :

- chemin du Bois-Dormant : sur une longueur approximative de 0,400 kilomètre (suite à la nomination effectuée à la séance du 5 novembre 2007 par la résolution numéro 336/05-11-07);
- chemin de la Tour : sur une longueur approximative de 2,40 kilomètres (suite à la nomination effectuée à la séance du 7 mars 2011 par la résolution numéro 112/07-03-11);
- chemin Deslauriers : sur une longueur approximative de 0,500 kilomètre (suite à la nomination effectuée à la séance du 7 mars 2011 par la résolution numéro 112/07-03-11);
- montée Gareau : sur une longueur approximative de 0,670 kilomètre (suite à la nomination effectuée à la séance du 7 mars 2011 par la résolution numéro 112/07-03-11);
- rue L'Annonciation Nord : sur une longueur approximative de 3,70 kilomètres;
- rue L'Annonciation Sud : sur une longueur approximative de 2,30 kilomètres.

### ADOPTÉE

**475/05-12-11**

### TRAVAUX SUR UNE PARTIE DE LA MONTÉE DU LAC-LANTHIER : APPROBATION DES DÉPENSES EFFECTUÉES : ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 344/30-08-11

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

D'abroger la résolution numéro 344/30-08-11, adoptée à la séance d'ajournement du 30 août 2011, dont le titre est « travaux sur une partie de la montée du Lac-Lanthier : Approbation des dépenses effectuées », étant donné que les dépenses mentionnées à cette résolution ont été assumées par le biais d'une subvention discrétionnaire reçue par la Ville et qu'elles n'ont plus à être prises à même le surplus affecté de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité pour l'entretien des chemins prévu à la résolution numéro 186/02-05-11.

### ADOPTÉE

476/05-12-11

#### ENTENTES POUR LE DÉNEIGEMENT D'UN STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion des deux (2) ententes suivantes relatives au déneigement d'un stationnement au centre-ville, par laquelle la Ville s'engage à procéder au déneigement du stationnement situé entre le 514 et le 550, rue L'Annonciation Nord pour la saison 2011-2012 :

- avec la Caisse Desjardins de la Rouge pour un montant de 1 953,30 \$ plus les taxes applicables;
- avec le Marché Raymond pour un montant de 1 300,50 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer lesdites ententes pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

#### HYGIÈNE DE MILIEU

477/05-12-11

#### RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DES COURS D'EAU

**ATTENDU** que l'entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage vient à échéance le 31 décembre 2011;

**ATTENDU** que la Ville de Rivière-Rouge désire reconduire ladite entente;

**ATTENDU** que selon les dispositions de l'article 8 de ladite entente, cette dernière peut être reconduite pour une autre période de trois (3) ans et ce, par l'adoption d'une résolution à cet effet;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De reconduire pour les années 2012, 2013 et 2014 l'entente entre la MRC d'Antoine-Labelle et la Ville de Rivière-Rouge relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage incluant l'annexe relative au procédurier pour l'exécution des travaux, le tout tel que mentionné à l'article 8 de ladite entente.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

### URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

478/05-12-11

#### ADOPTION DU PLAN VERT DE LA VILLE

**ATTENDU** que la Ville de Rivière-Rouge s'est donnée l'objectif d'adopter une vision de développement durable;

**ATTENDU** que le Plan Vert est un outil de planification territoriale stratégique servant à préconiser des gestes et des actions concrètes;

**ATTENDU** que le Plan Vert est un engagement pour l'environnement;

**ATTENDU** qu'il se compose d'un programme de reconnaissance à cet effet;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'adopter le Plan Vert de la Ville de Rivière-Rouge tel que déposé.

#### **ADOPTÉE**

479/05-12-11

#### ADOPTION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION (PAG) DU PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA

**ATTENDU** qu'une version préliminaire du Plan d'aménagement et de gestion (PAG) a été présentée au Conseil d'administration de la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) le 20 septembre dernier;

**ATTENDU** que le Plan d'aménagement et de gestion du Parc régional du réservoir Kiamika a été modifié en fonction des engagements financiers des divers partenaires ainsi que selon les commentaires reçus;

**ATTENDU** que le PAG constitue la vision commune des différents partenaires et qu'il est essentiel afin d'être nommé Parc régional;

**ATTENDU** que la SDRK a adopté le PAG lors du Conseil d'administration du 15 novembre dernier et qu'une séance d'information publique a eu lieu dans le cadre de la présentation dudit plan;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'adopter le Plan d'aménagement et de gestion du Parc régional du réservoir Kiamika, version préliminaire du 1<sup>er</sup> novembre 2011.

#### **ADOPTÉE**

480/05-12-11

#### DEMANDE DANS LE CADRE D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 2139, RUE L'ANNONCIATION SUD

**CONSIDÉRANT** qu'une demande dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale, ci-après appelé « PIIA », a été effectuée pour la propriété



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

située au 2139, rue L'Annonciation Sud, soit pour les lots 42-84 et 42-85 du rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand (matricule : 9940-91-2811);

**CONSIDÉRANT** que cette propriété est située dans la zone COM-15 et que les objectifs sont définis au point 8 du PIIA 2;

**CONSIDÉRANT** que l'enseigne proposée rencontre les objectifs mentionnés au point 8 du PIIA 2;

**CONSIDÉRANT** que selon les documents déposés, il est difficile de s'assurer que les couleurs sont identiques;

**CONSIDÉRANT** que la dimension de l'enseigne à plat sur le bâtiment ne respecte pas la réglementation actuellement en vigueur;

**CONSIDÉRANT** que cette enseigne a fait l'objet d'un permis et que le représentant en a été informé;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'accepter cette demande concernant l'enseigne en s'assurant que les couleurs soient identiques au bâtiment et d'informer le propriétaire qu'il a soixante (60) mois pour rendre conforme l'enseigne à plat sur le bâtiment.

### ADOPTÉE

481/05-12-11

### DEMANDE DANS LE CADRE D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 19 ET 31, RUE L'ANNONCIATION NORD

**CONSIDÉRANT** qu'une demande dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale, ci-après appelé « PIIA », a été effectuée pour la propriété située au 19 et 31, rue L'Annonciation Nord, soit pour une partie du lot 98 du cadastre officiel du Village de L'Annonciation (matricule : 9941-38-7512);

**CONSIDÉRANT** que cette propriété est située dans la zone COM-11 et que les objectifs sont définis au point 8 du PIIA 1;

**CONSIDÉRANT** que l'enseigne proposée rencontre les objectifs mentionnés au point 8 du PIIA 1;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

D'accepter la proposition d'affichage à condition que le contour de l'enseigne soit de couleur noire.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

482/05-12-11

#### **ENTENTE DE PROLONGATION D'UTILISATION D'UN TERRAIN APPARTENANT À LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE, DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE, À DES FINS DE PARC ET JEUX DE TENNIS**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente de prolongation d'utilisation, du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, d'un terrain appartenant à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique, par la Ville à des fins de parc et jeux de tennis, devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, telle que préparée.

D'autoriser MM. les conseillers André Tremblay et Denis Lacasse à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

483/05-12-11

#### **PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU 2012 : PRÉSENTATION DE PROJETS**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation de projets au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec dans le cadre du Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2012 « volet ensemencement estival » et « volet ensemencement hiver », tels projets devant permettre l'ensemencement du lac Tibériade dans le secteur Sainte-Véronique.

Que le directeur du Service des loisirs et de la culture soit nommé représentant de ces projets pour et au nom de la Ville et qu'il soit autorisé à signer tout document officiel concernant lesdits projets pour et au nom de la Ville.

**ADOPTÉE**

484/05-12-11

#### **ACHAT DE JEUX POUR LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adjuger le contrat pour la fourniture et l'installation d'un module de jeux (destinés aux enfants de 18 mois à 5 ans), d'une table découverte de la nature et d'une balançoire classique avec différents accessoires à la compagnie « Tessier Récréo-Parc inc. », pour un montant total de 23 426,82 \$ taxes incluses, le tout conformément à leur confirmation de prix numéro 16885.3 datée du 22 novembre 2011.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

485/05-12-11

### **CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE : TARIFICATION POUR UNE LOCATION DE SALLE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

**CONSIDÉRANT** les contributions financières importantes faites et les engagements pris par la Caisse Desjardins de la Rouge envers la Ville de Rivière-Rouge totalisant sur cinq (5) ans plus de 100 000,00 \$;

**CONSIDÉRANT** les contributions financières importantes faites et les engagements pris par la Caisse Desjardins de la Rouge auprès de différents organismes œuvrant à Rivière-Rouge;

**CONSIDÉRANT** que sans ces apports exceptionnels, la Ville de Rivière-Rouge ne connaîtrait pas une telle effervescence;

**CONSIDÉRANT** que de tels apports méritent d'être reconnus et soulignés;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accorder en faveur de la Caisse Desjardins de la Rouge une réduction sur le tarif journalier de la location de la salle Jeanne-Gariépy au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge pour une location de huit (8) jours, portant ainsi ce tarif journalier de 125,00 \$ à 62,50 \$.

#### **ADOPTÉE**

486/05-12-11

### **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX FESTIVALS ET AUX ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES 2012-2013 : DEMANDE POUR LA FÊTE CHAMPÊTRE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De désigner le directeur du Service des loisirs et de la culture pour présenter et signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, une demande d'aide financière au ministère du Tourisme, dans le cadre du Programme d'aide financière aux festivals et aux événements touristiques 2012-2013, pour la Fête champêtre.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, la convention d'aide financière rattachée à cette demande.

#### **ADOPTÉE**

487/05-12-11

### **UTILISATION SANS FRAIS DE L'ARÉNA POUR LE TOURNOI PROVINCIAL DE CURLING DE LA FADOQ DES LAURENTIDES**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accorder, au Réseau FADOQ des Laurentides, l'utilisation sans frais de l'aréna pour le tournoi de curling provincial qui se déroulera, dans le cadre des Jeux d'hiver 50+, du mardi 31 janvier au jeudi 2 février 2012.

#### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le directeur général répondent aux questions adressées par le public.

488/05-12-11

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h18.

### **ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**La mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LE GREFFIER**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Pierre St-Onge**